



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1997/16/Add.1 (Part V)
3 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1997
12-23 mai 1997, New York
Point 8 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR POUR 1996 ET QUESTIONS CONNEXES

Additif

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PROGRAMME

BUREAU RÉGIONAL POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6	2
II. MISE EN OEUVRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET RENFORCEMENT DES BUREAUX DE PAYS ET DU SIÈGE . . .	7 - 42	3
III. NOUVEAUX ARRANGEMENTS DE PROGRAMMATION ET EXÉCUTION	43 - 44	10
IV. PLAIDOYER, ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE GROUPEs D'INTÉRÊT ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	45 - 50	10
V. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS DU PNUD AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	51 - 52	12
VI. ACTIVITÉS DU PNUD DANS LES PAYS SE TROUVANT EN CRISE ET DANS D'AUTRES CIRCONSTANCES SPÉCIALES	53 - 61	12
VII. MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION ALLÉGÉE ET PLUS TRANSPARENTE	62	15

I. INTRODUCTION

1. Dans les années 90, la plupart des pays de la région ont réussi à retrouver leur équilibre macroéconomique et à ramener l'inflation à des niveaux raisonnables en menant des politiques d'ajustement. Les réformes économiques ont abouti à l'apparition d'économies de marché ouvertes au commerce international et aux mouvements de capitaux. La croissance économique entre 1990 et 1994 a atteint en moyenne 3 à 4 %. La croissance économique régionale est tombée à 0,6 % en 1995 en partie à cause des crises au Mexique et en Argentine. Les données préliminaires indiquent que l'économie régionale s'est renforcée à nouveau en 1996 mais le système demeure fragile.

2. Plus de 130 élections présidentielles et parlementaires tenues en Amérique latine et dans les Caraïbes entre 1974 et 1993 caractérisent un important changement d'orientation vers la démocratisation. Cependant, les pays de la région sont encore confrontés à de graves problèmes de pauvreté extrême, de structures médiocres d'administration publique et d'utilisation non durable des ressources naturelles qui constituent les principaux défis pour la décennie à venir.

3. Quatre personnes sur 10 dans la région font partie de groupes démunis et près de 20 % de la population vivent dans la pauvreté absolue. Les inégalités sociales se sont considérablement accrues et la condition des femmes laisse beaucoup à désirer.

4. L'élimination de la pauvreté et la création d'emplois sont les principales priorités pour le PNUD dans la région et reflètent les objectifs fixés au Sommet mondial pour le développement social. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes tient également compte des recommandations de la Réunion des ministres de la protection sociale du Groupe de Rio et de la Conférence panaméricaine sur l'élimination de la pauvreté. Un objectif spécifique est de promouvoir des actions dont profiteront directement ou indirectement au moins la moitié des personnes vivant dans la pauvreté, conformément aux objectifs fixés au Sommet du micro-crédit à Washington, D.C. en 1997.

5. La stratégie du PNUD dans la démocratisation de la gestion des affaires publiques porte essentiellement sur l'élaboration de consensus, la réforme institutionnelle et l'amélioration des capacités institutionnelles telles que les pouvoirs judiciaire et législatif et les partis politiques. Elle appuie également les processus de décentralisation du gouvernement visant à renforcer la participation de la société civile.

6. Les taux actuels de déboisement et d'érosion des sols, de pollution urbaine et des eaux, d'épuisement des ressources non renouvelables et de perte de la diversité biologique indiquent que le mode actuel de développement de la région n'est pas durable. Pour aider les gouvernements à relever ces défis, le PNUD continuera de mener de nombreuses activités visant à conserver et remettre en état l'environnement. L'approche adoptée est intersectorielle et associe les personnes affectées directement par les problèmes d'environnement. Les activités prennent en considération les inquiétudes de l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale et les préoccupations exprimées à la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en

développement. Les politiques et priorités établies par les chefs d'État à la Conférence panaméricaine sur le développement durable, tenue en décembre 1996 à Santa Cruz, en Bolivie, constituent le cadre futur des activités dans ce domaine.

II. MISE EN OEUVRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET RENFORCEMENT DES BUREAUX DE PAYS ET DU SIÈGE

7. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes appuie un certain nombre de projets visant à aider les pays à élaborer des stratégies nationales d'élimination de la pauvreté. Le PNUD gère un fonds de lutte contre la pauvreté pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui finance huit programmes de pays dans le cadre d'activités consécutives au Sommet mondial sur le développement social.

8. Le PNUD promeut activement la décentralisation et le développement rural. Dans les pays d'Amérique centrale, un programme régional sur le développement humain durable, qui bénéficie du soutien d'un fonds d'affectation spéciale financé par l'Italie et le PNUD, fait appel à l'expérience acquise grâce à la mise en oeuvre du Programme de développement en faveur des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés en Amérique centrale (PRODERE). Au Nicaragua, un sous-programme apporte une aide à quatre départements souffrant d'une pauvreté extrême et des séquelles du dernier conflit. Il favorise la participation communautaire et le renforcement des organisations locales. Les mécanismes participatifs comprennent les comités de développement aux niveaux municipal et départemental, les organismes de développement local qui encouragent l'emploi ainsi que les systèmes de santé, d'enseignement et de planification de l'environnement. Au Guatemala, le sous-programme de lutte contre la pauvreté dessert trois départements affectés par le conflit, contribuant à la réinsertion des populations déplacées. Un prêt de 50 millions de dollars de la Banque interaméricaine de développement permettra aux organisations locales de faire des investissements. Les Pays-Bas, l'Italie et le Fonds international pour le développement agricole se sont unis à cet effort.

9. À Haïti, une assistance est apportée à 15 municipalités pour renforcer leurs capacités de planification et de gestion. Le PNUD exécute également des projets visant à favoriser le développement économique rural dans les régions particulièrement touchées par la pauvreté extrême.

10. Un projet de 4,5 millions de dollars en Bolivie a aidé 4 000 familles démunies de l'Altiplano. Ce projet fournissait une assistance technique pour améliorer la production de laine d'alpaca et mettre en place une unité de traitement de la fibre qui produirait du fil d'alpaca destiné à l'exportation et à la vente aux filatures locales. En Équateur, un projet de 2 millions de dollars a contribué à améliorer les conditions de vie dans les zones pauvres de Quito, Guayaquil et Cuenca, en apportant une assistance aux femmes et aux enfants à faible revenu par le biais de la participation communautaire. Au Guyana, un autre projet pilote, «Colonies de squatters et zones déshéritées», s'attache à améliorer les conditions de vie dans le cadre d'une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté à laquelle le PNUD a apporté une aide importante.

11. En Colombie, un programme de 11,9 millions de dollars, financé par le PNUD et le Gouvernement, appuie le plan national social reposant sur un modèle participatif de gestion publique. Un fonds d'investissements sociaux contribue à créer des emplois, améliorer la condition des femmes et faciliter les investissements dans l'infrastructure locale desservant les 20 % les plus démunis de la population. Au Pérou, un programme de 20,8 millions de dollars du PNUD appuie les efforts déployés par le Gouvernement pour aider ceux qui vivent dans une pauvreté extrême et les producteurs de coca. Les groupes démunis ont bénéficié de la mise en place du fonds d'investissements sociaux tandis qu'un programme de remplacement des cultures a favorisé une autre forme de développement dans trois grandes zones de culture de coca au Pérou. Un autre programme de 20,3 millions de dollars apporte une assistance à la réinstallation des populations déplacées à l'intérieur du pays. Au Paraguay, le PNUD, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), a contribué à un important processus d'élaboration de consensus avec la participation des niveaux les plus élevés du Gouvernement, de la société civile et du secteur privé, qui a abouti à la formulation du Plan stratégique pour le développement social lancé en novembre 1996 par le Président.

12. En Argentine, un programme de 200 millions de dollars concernant une reconversion productive appelé «Proyecto Joven» a contribué à former 100 000 jeunes chômeurs et à leur donner des compétences à la fin de 1996. La seconde phase du projet est en cours de négociation.

13. Un nouveau projet régional intitulé «Les conséquences de la répartition et des politiques sociales et macroéconomiques en Amérique latine» a été lancé en collaboration avec la BID. Il porte essentiellement sur les répercussions des politiques sociales et macroéconomiques sur la pauvreté dans 12 des 15 pays. Un thème secondaire concerne les effets de ces politiques sur la croissance économique. L'analyse repose sur des études comparatives de pays. Un scénario de croissance est retenu en toile de fond pour examiner les facteurs engendrant la pauvreté dans chaque pays et pour trouver les moyens d'en atténuer l'impact.

14. Au Brésil, un projet de 41 millions de dollars appuie le développement institutionnel du Ministère de la santé. Pour desservir une clientèle plus large, en particulier les groupes démunis, les services de santé ont été décentralisés et confiés aux municipalités, ce qui a abouti à une réduction importante du taux de mortalité infantile. Un projet de 21 millions de dollars intitulé «Lutte contre les maladies endémiques» a considérablement contribué à réduire la mortalité due à un certain nombre de maladies telles que la paludisme et la maladie de Chagas.

15. Le Programme de lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et de prévention dans ce domaine au Brésil, parrainé par le PNUD, est reconnu comme l'une des initiatives les plus importantes dans la lutte mondiale contre la pandémie. Plus de 220 projets ont été exécutés par des organisations non gouvernementales (ONG) pour sensibiliser le public à cette question cruciale. Environ 40 000 professionnels ont été formés et 37 projets de recherche ont été lancés. Quatre réseaux locaux d'éthique et de droits de l'homme ont été mis en place. Des relations étroites ont été établies entre le Gouvernement, les ONG, le secteur privé et les universités.

16. Plusieurs activités ont été entreprises dans la région au titre d'activités consécutives à la quatrième Conférence mondiale de Beijing sur les femmes. Le PNUD a aidé les gouvernements à donner corps à leurs engagements en faveur de la promotion des femmes par une série d'actions comme la diffusion généralisée d'informations sur le Programme d'action de Beijing et d'autres matériels concernant la sensibilisation aux problèmes spécifiques aux femmes. Le PNUD a également participé activement aux activités visant à intégrer les questions relatives aux femmes dans les plans nationaux, l'élaboration de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes et la réforme législative. Les ONG et d'autres groupes ont participé activement aux activités complémentaires de la Conférence de Beijing.

17. La plupart des pays de la région ont mis en place des commissions nationales sur les problèmes spécifiques aux femmes afin de suivre la mise en oeuvre des recommandations de Beijing. Le PNUD et d'autres organismes apportent une assistance technique pour l'élaboration des politiques nationales sur les femmes et mettre en place des institutions nationales qui favorisent les approches soucieuses d'équité entre les sexes dans l'action du gouvernement et les institutions gouvernementales. La Bolivie, la Colombie, l'Équateur, El Salvador, le Guyana, le Paraguay, la République dominicaine, la Trinité-et-Tobago et l'Uruguay ont bénéficié de l'assistance du PNUD pour l'élaboration des politiques soucieuses d'équité entre les sexes.

18. Au Paraguay, le PNUD a coopéré avec le Secrétariat à la condition féminine et les associations féminines aux activités consécutives à la Conférence de Beijing, et un rapport national sur le développement humain axé sexospécifique a été élaboré. Au Brésil, un projet apporte une assistance à la formation des dirigeantes qui ont été élues à des postes municipaux.

19. Un projet régional au Costa Rica a contribué à la diffusion d'informations sur la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et, avec la participation des associations féminines, des institutions gouvernementales et des responsables politiques, il a favorisé la sensibilisation au souci d'équité entre les deux sexes et l'élaboration de consensus sur les questions intéressant particulièrement les femmes. Un système d'information informatisé a été mis en place et répertorie les recommandations et engagements pris aux conférences et sommets présidentiels, mondiaux, régionaux et nationaux qui ont trait aux questions liées aux spécificités de chaque sexe.

20. Le PNUD appuie également des projets portant sur les politiques sociales et investissements sectoriels qui affectent les femmes. Ainsi, par exemple, en Argentine, le programme de santé maternelle et infantile appuyé par la BID a obtenu des résultats importants. Deux hôpitaux principaux et six centres de santé ont été remis en état. Le programme de réforme des soins de santé a été entrepris dans les provinces de Mendoza et Buenos Aires.

21. Les programmes régionaux du PNUD sur l'environnement ont bénéficié d'un appui considérable du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en 1996. Les activités les plus importantes portaient sur la conservation et la gestion de la diversité biologique, les changements climatiques et les eaux internationales. En 1996, des projets d'un montant total d'environ 24,5 millions de dollars ont été approuvés. Du fait que certaines de ces ressources sont affectées à

l'élaboration et à la formulation des projets, on prévoit qu'elles constitueront un apport supplémentaire de 29,5 millions de dollars dans les programmes régionaux en cours du FEM d'une valeur de 100 millions de dollars.

22. Au Guatemala, un projet de 7,7 millions de dollars financé par le FEM contribue à protéger des écosystèmes menacés, qui contiennent une diversité biologique importante pour la planète, dans neuf zones protégées. Par l'intermédiaire du FEM, le PNUD aide également les pays qui ont ratifié la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre sur les changements climatiques. Une série de projets appelés «Activités d'auto-assistance» aide ces pays à s'acquitter des engagements qu'ils ont contractés en vertu de ces deux conventions. Les inventaires nationaux de sources d'émission de gaz à effet de serre sont en cours d'élaboration et des stratégies nationales pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la diversité biologique sont actuellement formulées.

23. Le dossier de projets du PNUD comprend cinq projets régionaux. Ces derniers portent sur l'utilisation durable des ressources dans l'Amazone, les questions d'environnement en Amérique centrale ayant des répercussions mondiales, le rendement énergétique et la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables, les baies et zones côtières gravement polluées dans les Caraïbes et la surveillance des gaz à effet de serre.

24. Un nouveau projet visant à évaluer la faisabilité de l'utilisation de la bagasse de canne à sucre comme combustible dans les systèmes intégrés de gazéification de la biomasse a été approuvé en 1996. L'objectif est de promouvoir des investissements dans une technique qui produira efficacement de l'énergie électrique, créera davantage d'emplois dans les zones rurales et ne contribuera en aucun cas à l'émission de gaz à effet de serre.

25. Deux nouveaux projets, actuellement dans leur phase préparatoire, contribueront à la mise en place d'un système de zones protégées et de couloirs biologiques en Amérique centrale et d'un fonds pour l'environnement et le développement en Amérique centrale. La contribution estimative du FEM sera d'environ 25 millions de dollars et on prévoit qu'elle contribuera à générer au moins 3 ou 4 fois ce montant. Ces fonds permettront de financer des projets novateurs portant sur les changements climatiques, la perte de la diversité biologique, l'appauvrissement de la couche d'ozone et la pollution des écosystèmes fluviaux, côtiers et marins internationaux. Par suite de l'approbation par le FEM, le Fonds multilatéral d'investissement de la BID a convenu d'apporter environ 25 millions de dollars supplémentaires pour financer un programme distinct de développement durable dans le cadre du Fonds pour l'Amérique centrale.

26. En 1996, sept pays ont lancé des programmes Capacités 21 qui, avec un programme régional dans les îles anglophones des Caraïbes, atteignaient au total environ 4,5 millions de dollars. La Bolivie et le Costa Rica décentralisent l'exécution de leurs activités nationales d'Action 21, s'appuyant sur les initiatives prises précédemment qui, avec le programme chinois, sont considérées comme des modèles du programme mondial Capacités 21. En Bolivie, le programme Capacités 21 a contribué à renforcer le Ministère pour le développement durable, nouvellement créé, grâce à la décentralisation des structures institutionnelles

et à l'appui à la participation des collectivités locales à la planification du développement. Au Costa Rica, le programme Capacités 21 comprend quatre éléments principaux. Le Plan national de développement du Costa Rica a été harmonisé avec Action 21, et un système d'indicateurs sociaux économiques et d'environnement et des principes de comptabilité «verte» sont actuellement mis en place. Des campagnes d'information ont accru la sensibilisation du pays. La production non polluante et les communautés vertes ont été favorisées, un système d'aménagement du territoire a été élaboré et des dispositifs visant à mettre en oeuvre les conventions internationales ont été mis en place. D'autres programmes Capacités 21 qui seront exécutés en 1997 sont ceux de la Colombie, du Guatemala, du Paraguay et du Pérou.

27. Des activités importantes sont également financées par la participation aux coûts des gouvernements. Au Brésil, ce montant a atteint 100 millions de dollars et a contribué au maintien de dispositifs souples et efficaces faisant partie du programme pilote de conservation de la forêt tropicale humide au Brésil. Des méthodes de gestion des zones côtières ont été appliquées dans 17 États. Des plans de gestion durable ont été élaborés et exécutés dans six unités choisies de conservation. Des modèles de gestion des déchets ont été formulés pour être appliqués aux niveaux fédéral, des États et municipal.

28. La région a enregistré des progrès considérables dans la voie de la démocratisation. Pour renforcer ces acquis, les gouvernements et les organisations de la société civile ont demandé la coopération de la communauté internationale pour améliorer les structures institutionnelles nationales et les rapports entre le gouvernement et la société civile. La gestion des affaires publiques était le principal thème du Sommet ibéro-américain des chefs d'État, tenu en novembre 1997 à Santiago, au Chili. Le Gouvernement chilien a demandé l'assistance du PNUD pour préparer le document technique pour la conférence. Les activités préparatoires comprenaient l'organisation de conférences nationales en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Mexique et au Nicaragua, avec la participation des représentants du gouvernement et des dirigeants de la société civile dans ces pays, ainsi que des représentants des pays d'Amérique centrale, du Paraguay, du Pérou et du Venezuela.

29. Le PNUD appuie les efforts de réforme globale de l'État. Au Pérou, 176 millions de dollars ont été affectés à l'amélioration des principales institutions gouvernementales et à la création de nouvelles institutions chargées de limiter le rôle de l'État et de transférer les avoirs productifs au secteur privé. Le programme appuie les efforts déployés pour promouvoir le secteur privé, revitaliser l'économie et préparer les dossiers d'emprunts. Il s'attache également à favoriser les investissements et de bonnes pratiques de gestion.

30. Le sous-programme sur la réforme judiciaire encourage l'indépendance, la restructuration et la décentralisation du pouvoir judiciaire. Il appuie également le renforcement de fonctions telles que la défense publique, des projets spéciaux pour les femmes et les jeunes délinquants et la formation des juges, des procureurs publics et des magistrats. En Amérique centrale, divers projets sont actuellement financés par le Fonds d'affectation spéciale PNUD-Espagne sur la gestion des affaires publiques. En El Salvador et au Guatemala, de concert avec la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de

l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala, le PNUD contribue à la mise en place d'un système de défense publique, à la réforme globale du pouvoir judiciaire, au renforcement du Bureau du Conseil pour les droits de l'homme et de la police civile. Au Honduras, deux projets visent à renforcer le système judiciaire et la police civile qui ne relèveront plus de la juridiction militaire en vertu des dispositions d'un amendement constitutionnel.

31. Au Pérou, un programme de réforme judiciaire de 115 millions de dollars comprenant des prêts de la Banque mondiale et de la BID apporte une assistance au pouvoir judiciaire et au parquet. En Uruguay, la réforme judiciaire se poursuit compte tenu de l'expérience acquise grâce à une initiative PNUD-Agency for International Development des États-Unis menée entre 1993 et 1995. Le nouveau projet a déjà réduit la charge de travail de la Cour suprême, fait progresser le développement institutionnel et introduit de nouvelles méthodes pour le règlement des conflits. Des systèmes informatisés d'information ont été installés. Un autre projet en Uruguay apporte une assistance au Bureau du médiateur.

32. Un autre domaine de coopération dans la gestion démocratique des affaires publiques concerne le renforcement des parlements et des partis politiques. Dans les Caraïbes anglophones, le PNUD a contribué aux efforts déployés par les dirigeants politiques pour lancer l'Association des parlementaires de la communauté des Caraïbes qui vise à promouvoir le dialogue et des échanges sur les questions politiques et socio-économiques pertinentes dans la sous-région. En Uruguay, le programme d'appui au Congrès porte essentiellement sur des méthodes efficaces de gestion, la rationalisation des fonctions et des responsabilités et la mise en place de dispositifs officiels facilitant l'accès aux législateurs. L'objectif global est d'améliorer l'image ternie du Parlement.

33. Le PNUD met à profit sa réputation d'intermédiaire neutre pour contribuer à l'élaboration de consensus. Il a encouragé le dialogue entre les parties rivales en favorisant des accords sur les programmes politiques et de développement. En oeuvrant à la promotion du consensus appelé «Bambito», le PNUD a permis à divers partis politiques et secteurs sociaux au Panama de s'entendre sur un programme politique et socio-économique national commun. En 1996, le PNUD a vivement appuyé le dialogue et les négociations concernant le transfert du canal de Panama au Panama. À la fin de 1999 la zone du Canal, dont la valeur est de 20 milliards de dollars et qui comprend une infrastructure industrielle et militaire importante, sera rendue au Panama après 97 ans d'administration par les États-Unis d'Amérique. Une réunion organisée sous les auspices du PNUD a réuni des représentants de tous les secteurs de la société panaméenne, notamment les partis politiques, les groupes autochtones, l'Église, les dirigeants des milieux d'affaires, la communauté universitaire, les syndicats, les associations féminines et les médias, qui se sont engagés à assurer l'administration future du Canal dans le cadre d'un programme national transparent.

34. Le PNUD collabore avec de nombreux pays dans le domaine des droits de l'homme. En Colombie, un projet vise à renforcer les activités du Conseiller présidentiel pour les droits de l'homme afin d'identifier des actions pour défendre, promouvoir et protéger les droits de l'homme, notamment des campagnes

d'information et la formulation d'un programme scolaire sur cette question pour l'enseignement primaire.

35. Une autre priorité porte sur la décentralisation et la réforme administrative du gouvernement. Une conférence régionale sur la coopération politique dans ce domaine a été organisée par le PNUD à Caracas avec la participation des maires et des gouverneurs provinciaux de la région. Elle a été suivie d'une série de séminaires tenus en Argentine, au Chili, en Équateur, au Mexique et au Venezuela.

36. Le programme d'appui au développement des municipalités en Argentine a obtenu des résultats importants dans le renforcement institutionnel. Il a contribué à la réforme administrative et à la formulation de programmes dans cinq provinces comprenant 150 municipalités. Le programme couvrira au total 24 provinces sur une période de deux ans.

37. Au Chili, le programme d'appui à la décentralisation régionale d'un coût de 7 millions de dollars (PADERE), financé par le PNUD et le Gouvernement chilien, s'est achevé en 1996. Les principales réalisations étaient le renforcement du Ministère de la planification et de 12 gouvernements régionaux, dont celui de la zone métropolitaine de Santiago. Le programme a également appuyé la mise en place de systèmes d'information informatisés, des études et des activités de formation.

38. En Colombie, le PNUD exécute actuellement l'élément assistance technique d'un prêt de la Banque mondiale, de 6 millions de dollars, qui vise à renforcer la gestion des affaires publiques au niveau local et à améliorer les capacités des départements et municipalités. Plusieurs autres projets du PNUD contribuent au renforcement de l'administration locale tant au niveau municipal, à Bogota, Cali, Medellin et Cartagena qu'au niveau des provinces.

39. Le PNUD a contribué aux efforts de décentralisation du Venezuela en appuyant directement la modernisation de six gouvernements des États, qui a abouti à l'amélioration des capacités de ceux-ci dans les domaines de la planification, de l'administration, de la mise en valeur des ressources humaines et des finances publiques. Le coût des projets est partiellement pris en charge par les gouvernements des États qui sont également les agents d'exécution. Les réussites enregistrées ont incité quatre autres États à solliciter l'exécution de projets similaires qui commenceront en 1997. Le PNUD aide également le Gouvernement à formuler un projet visant à appuyer une réforme d'ensemble du processus électoral. Le PNUD prendra également part à la mise en oeuvre de cette importante initiative de gestion des affaires publiques, au coût de laquelle le Gouvernement participera financièrement.

40. Le PNUD a également soutenu la mise en place de réseaux d'individus et d'institutions afin de favoriser l'échange et la diffusion d'informations. Le réseau de Montevideo est un organe permanent qui comprend des responsables politiques de niveau élevé en Amérique latine. Ils échangent des informations pour évaluer et définir les nouveaux modèles de développement et examiner l'orientation des processus de réformes gouvernementales. Un réseau ibéro-américain sur la gestion des affaires publiques est en cours d'établissement. Il rendra possible la participation des fonctionnaires gouvernementaux, des

dirigeants politiques et des membres des institutions universitaires. L'objectif est de favoriser la création de réseaux subsidiaires sur des thèmes spécifiques tels que la décentralisation du gouvernement, la réforme judiciaire et la coopération entre les partis politiques et les parlements.

41. Le PNUD a également parrainé la diffusion d'informations sur la gestion démocratique des affaires publiques. Une enquête sur la gestion des affaires publiques en Amérique latine a été effectuée pour solliciter les vues des présidents, ministres, intellectuels, prêtres, chefs d'entreprise et officiers militaires. Des livres ont été également publiés, dont «Démographie, marchés et équité».

42. Au Guyana, le PNUD a coopéré avec le Gouvernement à la privatisation de nombreuses entreprises d'État. Ce projet financé essentiellement par les ressources du CIP a appuyé le désengagement d'un certain nombre d'entreprises appartenant à l'État.

III. NOUVEAUX ARRANGEMENTS DE PROGRAMMATION ET EXÉCUTION

43. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes dispose d'un ensemble important de nouveaux projets et programmes. L'exécution pour le cycle 1992-1996 équivaut à environ 92 % du CIP pour la région. Lorsque les concepts d'«emprunt» et de «programmation avancée» ont été présentés dans le cadre des mécanismes de programmation, le Bureau a pu les mettre pleinement à profit. Au cours du cycle qui vient de s'achever, des emprunts d'un montant total de 6 140 000 dollars ont été approuvés et la programmation avancée s'est élevée à 14 636 000 dollars.

44. Par ailleurs, le Bureau a toujours considéré la décentralisation, associée à l'émancipation et à la délégation des pouvoirs, comme un modus operandi efficace et rationnel. Le Bureau délèguera toute l'autorité d'approbation des budgets-programmes à la majorité des bureaux de pays compte tenu d'évaluations détaillées du bureau de pays en question et d'autres facteurs pertinents.

IV. PLAIDOYER, ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE GROUPES D'INTÉRÊT ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

45. Le Bureau continue de plaider en faveur du développement humain durable et d'autres thèmes du PNUD dans toute la région. Ces activités sont possibles grâce aux bonnes relations que le PNUD entretient depuis longtemps avec les gouvernements. Ces relations permettent des dialogues politiques et des débats sur des questions politiques délicates telles que les partis politiques, la corruption ou la sécurité publique. Le PNUD entretient également des rapports étroits avec diverses organisations de la société civile, forgeant des partenariats avec le secteur privé, des organisations non gouvernementales (ONG) des Églises, des syndicats, des associations féminines et de paysans, les peuples autochtones, les établissements universitaires et les organisations de droits de l'homme. Le PNUD a également établi des rapports étroits avec d'autres organismes des Nations Unies, les banques de développement et les organisations régionales.

46. Le lancement du Rapport mondial sur le développement humain 1996 a eu des conséquences importantes en raison du rôle de plaidoyer qu'il joue en sensibilisant tous les secteurs de la société aux défis qui les attendent.

47. Une autre contribution importante du PNUD est l'élaboration et la publication des rapports nationaux sur le développement humain. Les bureaux de pays du PNUD en Argentine, en Bolivie, au Costa Rica, au Paraguay et au Venezuela ont publié des rapports en 1995. Cette tâche a été accomplie par les bureaux de pays du Costa Rica, du Brésil et du Chili en 1996 tandis que les rapports de l'Argentine, du Belize, du Guyana et de la Trinité-et-Tobago sont en cours de publication. Ces rapports permettent aux gouvernements et aux sociétés d'examiner le processus de développement dans la perspective du développement humain durable. Ils facilitent également le débat sur la situation socio-économique des pays et les choix entre différentes solutions. Au Brésil, le Rapport national sur le développement humain a été examiné aux sessions parlementaires et ce pays a décidé d'établir des rapports supplémentaires sur les différents États.

48. Les activités motivées par les conférences mondiales des Nations Unies ont stimulé le débat et l'action sur des thèmes spécifiques. Les activités consécutives à la Conférence de Beijing ont contribué à améliorer le rôle des femmes dans la société, et les bureaux de pays du PNUD ont pu en tirer parti. Une importante participation au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement, du Sommet mondial pour le développement social et de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) a été encouragée dans la région. Dans les domaines de la gestion des affaires publiques et de l'environnement, le PNUD a coopéré étroitement avec les sommets ibéro-américain et panaméricain respectivement. En Haïti, le Coordonnateur résident a mis en place une équipe spéciale interinstitutions qui établira la liste de tous les objectifs et engagements des conférences des Nations Unies, qui sera distribuée aux autorités gouvernementales et à d'autres parties intéressées. Des ateliers seront organisés pour examiner le suivi de ces conférences et les conséquences pour Haïti.

49. Étant donné le montant limité des ressources de base auxquelles la région a droit, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a poursuivi la tradition de mobilisation de ressources extérieures supplémentaires. Le PNUD joue le rôle de partenaire principal dans le processus de développement de la région et sa stratégie est liée à la fourniture de services de développement qui lui permettent de maintenir son importance dans les programmes de développement des gouvernements. La mobilisation des ressources a continué de progresser en 1996 avec une augmentation de plus de 10 % par rapport à 1995. Le total des ressources approuvées pour le cinquième cycle a atteint 3,25 milliards de dollars, dont 3 035 milliards de dollars en ressources autres que les ressources de base (94 % du total) et 213 millions de dollars en ressources approuvées du CIP (6 % du total). Les ressources autres que les ressources de base comprennent la participation aux coûts des gouvernements, et proviennent essentiellement des prêts des institutions financières internationales et des ressources propres des gouvernements. Ces fonds ont financé des programmes de fonds sur les thèmes prioritaires du PNUD. En raison de l'importante base de ressources constituée par la participation aux coûts, les dépenses d'administration sont bien inférieures au plafond de 20 % fixé pour la région.

50. La participation aux coûts est étroitement liée à l'exécution nationale qui est importante dans la région et représente approximativement 90 % des ressources du programme. Les bureaux de pays ont fourni des services pour appuyer l'exécution nationale.

V. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS DU PNUD AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

51. Le PNUD a déployé des efforts considérables pour renforcer sa collaboration et la coordination avec ses partenaires de développement. Des consultations sont régulièrement tenues pour la coordination avec les organismes des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les représentants de la société civile et les ONG. La coopération du PNUD avec les institutions financières internationales a été particulièrement importante dans les domaines de la gestion des affaires publiques, de la modernisation de l'État, de l'atténuation de la pauvreté, de la protection de l'environnement, de la formulation des politiques et du renforcement des capacités d'absorption de nombreux pays. En conséquence, le PNUD a été associé à des programmes d'une importance considérable représentant plus de 90 % des ressources pour lesquelles le PNUD est responsable. Des résultats importants ont été obtenus dans des pays comme l'Argentine, le Brésil, la Colombie, El Salvador, le Guatemala, la Jamaïque, le Panama et le Pérou. Cette collaboration a été particulièrement utile pour des pays qui se trouvent dans des situations spéciales de développement ou qui sont confrontés à la reconstruction et au relèvement consécutifs aux conflits, comme par exemple El Salvador, le Guatemala, Haïti et le Nicaragua.

52. Le PNUD a déployé des activités en Jamaïque de concert avec d'autres organismes du système des Nations Unies, dans le cadre de consultations élargies avec toutes les régions et les organisations de la société civile qui visaient à définir une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ce processus était présidé par le Premier Ministre et la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a été approuvée par le cabinet jamaïcain.

VI. ACTIVITÉS DU PNUD DANS LES PAYS SE TROUVANT EN CRISE ET DANS D'AUTRES CIRCONSTANCES SPÉCIALES

53. Le PNUD a une grande expérience des pays négociant leur transition d'une situation de conflit à celle de développement. Le rôle joué par le PNUD dans la médiation des Nations Unies en Amérique centrale a prouvé qu'il était un partenaire précieux pour les autres donateurs, les organismes de coopération et les ONG du fait qu'il a contribué à la promotion des négociations et des accords de paix, à la régénération des sociétés déchirées par la guerre et au renforcement du processus de paix. Le PNUD a tiré parti des atouts que représentaient sa qualité d'intermédiaire fiable politiquement neutre, sa présence de longue date dans les pays grâce aux bureaux de pays, son personnel expérimenté, sa bonne connaissance de la situation et ses multiples contacts avec tous les protagonistes. Le PNUD adopte une démarche multidimensionnelle qui conjugue l'assistance d'urgence, le relèvement et le développement à long terme.

54. En 1996, le PNUD a continué d'appuyer les activités régionales pour renforcer la paix en Amérique centrale dans le cadre de l'Alliance pour le développement durable. Le programme a fourni une assistance technique aux

sommets présidentiels sur des thèmes liés au renforcement de la paix, et en particulier il a soutenu la participation de nombreuses organisations de la société civile en Amérique centrale. Le projet de 2 millions de dollars «Renforcement de la paix en Amérique centrale» favorise la participation des organisations de paysans, des syndicats, des associations féminines, des populations autochtones, du secteur privé et des partis politiques, en facilitant le débat sur la paix et les questions de développement humain durable. Un autre projet apporte à la sous-région de l'Amérique centrale l'expérience du projet «État de la nation» du Costa Rica qui a réussi à susciter une participation importante et un débat sur les questions de développement humain. On prévoit que l'élaboration des rapports nationaux et sous-régionaux fera participer de nombreuses organisations de la société civile emmenées par un groupe d'universités et d'autres institutions universitaires.

55. Le Gouvernement espagnol et le PNUD ont mis en place un nouveau fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique centrale avec une contribution initiale de 11 millions de dollars de l'Espagne. En vertu de l'accord signé, le Gouvernement espagnol s'est engagé à apporter des contributions pendant plusieurs années. Le fonds a été inauguré lors d'un séminaire régional tenu à Tegucigalpa, au Honduras, avec la participation des autorités de coopération espagnoles, du directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, des présidents des cours suprêmes et des ministres de la justice des pays d'Amérique centrale. Le thème principal du séminaire était la réforme judiciaire et la sécurité publique. Ce sont deux des priorités du fonds d'affectation spéciale, outre la décentralisation du gouvernement et la réforme fiscale.

56. Au niveau national, le PNUD a continué de ménager des possibilités de dialogue entre les parties rivales. Les consultations, le dialogue et les dispositifs d'élaboration de consensus ont permis aux représentants de divers partis politiques et des organisations de la société civile d'examiner des questions fondamentales et de parvenir à un accord entre eux et avec le gouvernement. D'importants mécanismes de coordination associaient des pays tiers «amis» de la paix. Au Nicaragua, le PNUD a continué de servir de secrétariat technique au Groupe d'appui comprenant le Canada, l'Espagne, le Mexique, les Pays-Bas et la Suède. En El Salvador, le PNUD a activement appuyé la médiation par les Nations Unies pour la conclusion de l'Accord de paix. Au Guatemala, le PNUD a aidé le médiateur des Nations Unies dans les négociations qui ont finalement débouché sur un accord concernant une paix ferme et durable, signé le 29 décembre 1996 à Guatemala.

57. La mise en oeuvre des accords de paix et de réconciliation prévoyait l'élaboration et l'exécution de projets spécifiques. Au Nicaragua, le PNUD a appuyé les activités d'élaboration de consensus pendant la dernière campagne politique, en promouvant notamment la discussion sur un programme de lutte contre la pauvreté. L'exécution du projet sur les questions de propriété, financé à hauteur de 3,5 millions de dollars par le PNUD, le Canada, les Pays-Bas et la Suède, a permis de trouver des solutions aux revendications concernant la propriété des terres. D'autres difficultés consistent à régler les différends dus aux compétences mal définies des pouvoirs exécutif et législatif et à renforcer le système judiciaire par la formation des juges et des

magistrats. Pour assurer la décentralisation au plan judiciaire, des tribunaux doivent être construits dans les municipalités isolées.

58. En El Salvador, le PNUD a continué d'exécuter d'importants projets concernant les accords de paix. Un programme d'investissements et de coopération technique a été mis au point pour mobiliser les ressources techniques et financières. D'autres projets portaient sur le renforcement des institutions démocratiques et la réinsertion sociale et économique des anciens combattants démobilisés. En El Salvador, le PNUD a apporté un appui au Bureau du conseiller national pour la défense des droits de l'homme, à la police civile nationale et à l'Académie de police pour la sécurité publique et la restructuration du système électoral. Grâce à plusieurs projets financés par le Fonds d'affectation spéciale PNUD-Espagne, de nouvelles phases des projets concernant la réforme judiciaire et la sécurité publique ont pu être lancées.

59. Au Guatemala, un fonds d'affectation spéciale a été mis en place avec les ressources du PNUD et du Bureau des services et de l'appui au système des Nations Unies comme capital de lancement afin d'appuyer la mise en oeuvre de l'accord de paix. Le PNUD a aidé le Gouvernement et les anciennes forces de guérilla à élaborer un programme d'investissements et de coopération technique qui sera présenté à une réunion consultative en 1997 à Paris. À cet égard, le PNUD travaille en étroite collaboration avec les banques de développement et les donateurs bilatéraux. Le PNUD et la Mission des Nations Unies au Guatemala coopèrent pour renforcer les institutions chargées de la protection des droits de l'homme. Un projet commun financé par l'Espagne et le PNUD contribue à la restructuration du système judiciaire tandis qu'une assistance technique est fournie à la police civile et au conseiller pour les droits de l'homme. Le PNUD est l'une des organisations internationales surveillant la réinsertion des populations déplacées pour lesquelles un fonds d'affectation spéciale a été créé.

60. En Haïti, le programme du PNUD est axé sur le renforcement de la démocratie et l'amélioration de la gestion des institutions démocratiques. Un programme de 16 millions de dollars apporte un appui à la Commission nationale sur la vérité et la justice; il comprend une collaboration avec le Cabinet du Président, le Premier Ministre et le Parlement. Il apporte également un appui à l'éducation civique et au système électoral et participe à la réforme du système pénitentiaire. Le PNUD fournit une assistance technique à divers organismes gouvernementaux pour améliorer la gestion des services publics, notamment des activités dans les domaines des politiques et coutumes monétaires et fiscales au niveau macroéconomique.

61. Dans le domaine des catastrophes naturelles, le PNUD a participé à la reconstruction au Costa Rica et au Nicaragua après le passage des tempêtes tropicales. Dans ces deux pays, le PNUD a aidé le Gouvernement, la société civile et les donateurs à identifier les zones prioritaires d'intervention pour le relèvement des zones affectées par la tempête César.

VII. MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION ALLÉGÉE
ET PLUS TRANSPARENTE

62. Les demandes de collaboration accrue avec les gouvernements, les organismes partenaires et la société civile et la communauté des donateurs ont pesé lourdement sur les ressources des bureaux dans la région. Par ailleurs, la situation a été aggravée par la nécessité de réduire les coûts d'administration et par l'allocation réduite des ressources de base à la région. Pour compenser cette tendance tout en répondant aux nouvelles demandes, presque tous les bureaux ont entrepris un processus de restructuration et d'ajustement. De nouvelles fonctions ont été ajoutées pour améliorer la réponse de fonds/thématique aux projets et programmes coparrainés avec d'autres organisations. Les capacités opérationnelles des bureaux ont été améliorées pour accroître l'efficacité, la productivité et la souplesse. Ce qui est particulièrement remarquable, ces mesures ont pu être appliquées avec un plus petit nombre de fonctionnaires permanents et des coûts administratifs moindres imputés sur les ressources centrales grâce à l'accroissement des ressources extrabudgétaires. Les bureaux de la région ont également commencé à établir des réseaux pour échanger les meilleures pratiques. De plus en plus, d'autres régions ont également établi des liens avec les bureaux en Amérique latine dans le même objectif.
